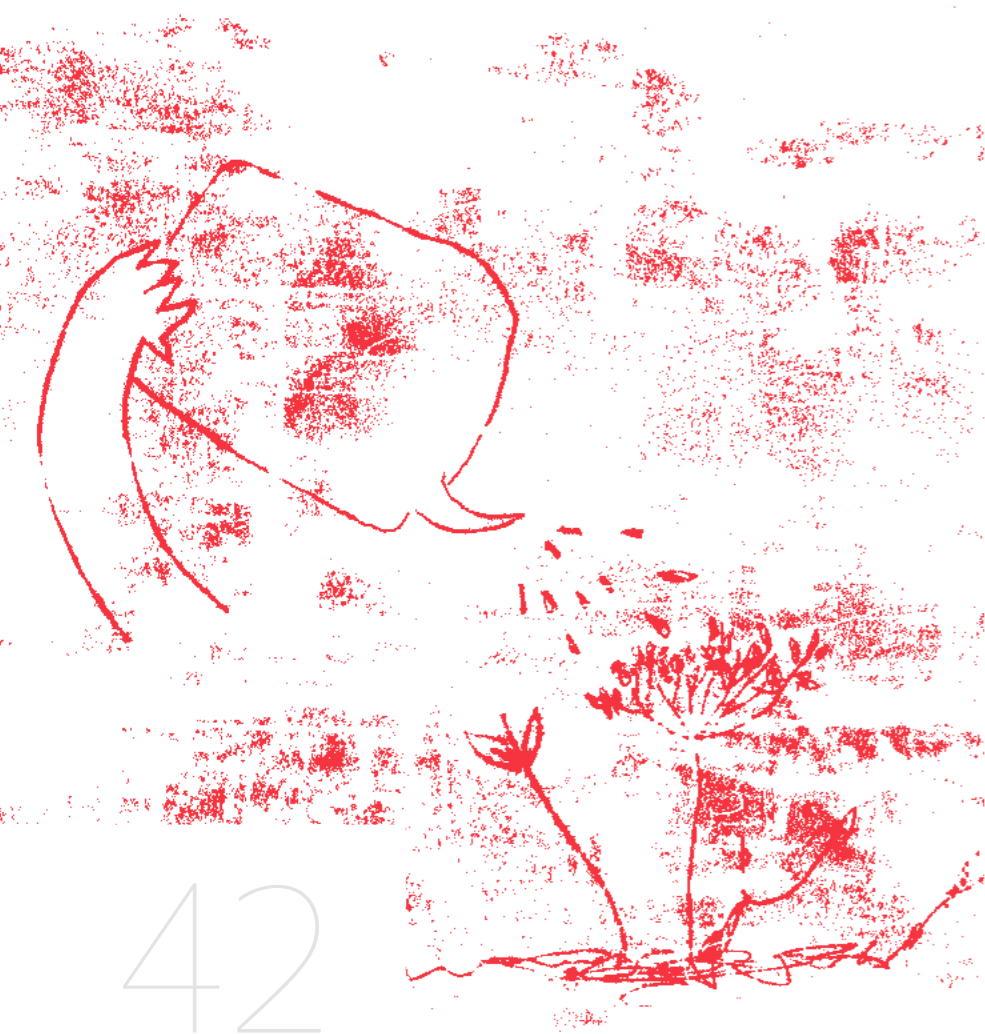




Enquête n°3

POUR UN DIALOGUE ENTRE SCIENCES ET SOCIÉTÉ

Par Adeline Thollot, journaliste, CBCS



Résister de l'intérieur ou à la marge ?... Pour décaler notre regard et parce qu'il existe beaucoup de groupe auto-organisés qui se réunissent régulièrement à Bruxelles, nous sommes parties à leur rencontre. Certes, ils ne se définissent pas forcément comme « experts de vécu », « pair-aidants », certain-es se défendent même d'en faire partie et utilisent leurs propres termes. Toujours est-il qu'ils/elles militent, portent une vision du monde, des revendications politiques, bref une volonté de transformation sociale. C'est le cas du Syndicat des Immenses, rencontré dans les locaux de Doucheflux à Anderlecht lors de leur réunion hebdomadaire. Un groupe de personnes ayant connu des épisodes de sans-chez-soirisme et quelques escapé-es¹ composent cette joyeuse troupe (lire p.48 et p.50) Nous avons aussi suivi le fil du réseau Exil.s & Création.s, depuis son QC à la Voix des Sans-Papiers d'Etterbeek jusqu'à l'ESA Saint-Luc à Saint-Gilles. Espaces où l'on réfléchit aux moyens de construire des récits collectifs sans être instrumentalisés, où la parole individuelle devient ressource collective et force de politisation des institutions. (lire p.53) Croiser des regards,

1. escapé-e : personne non-immense (individu dans une merde matérielle énorme mais non sans exigences)



LA RECHERCHE COLLABORATIVE, REMETTRE LA MÉTHODOLOGIE EN QUESTION

Si l'histoire reste sujette à débat, **les recherches dites collaboratives** auraient émergé aux États-Unis et se seraient développées par la suite en Amérique du Sud, en parallèle de la montée des luttes populaires, l'expansion des mouvements sociaux et une critique des sciences humaines (Anadón et Savoie-Zajc, 2007). Mais tout dépend de la terminologie employée : quand on parle de « **recherches participatives radicales** », leur développement aurait eu lieu « dès les années 1970 dans plusieurs régions du monde, notamment en Amérique latine, en Afrique et en Asie » (Baptiste Godrie, Maité Juan, Marion Carrel)⁴. Dans tous les cas, ces types de recherche tirent leur **inspiration des sciences de l'éducation** et s'appuient sur **trois idées principales**, selon Serge Desgagné chercheur à l'Université de Laval, au Québec : « **co-construction, production de connaissance et développement professionnel des praticiens, rapprochement entre communauté de recherche et de pratique** ». La recherche collaborative porte en elle l'ambition de **faire dialoguer les sciences et la société**. Dans les sciences humaines et sociales notamment, elle vient se démarquer d'« *un savoir académique*

4. La Recherche participative s'inspire des pratiques mises en œuvre au sein de plusieurs mouvements sociaux, dont les groupes ouvriers et paysans dans la tradition de l'éducation populaire et de l'éducation aux adultes en Amérique latine, en Afrique et en Europe (Hall, 1982 ; Freire, 1982 ; Swantz, 2008), les groupes autochtones aux revendications anticoloniales centrées notamment sur la contestation de la propriété des terres agricoles issue des découpages coloniaux et la revendication du droit à la terre en Amérique latine (Vio Grossi, 1982) et en Afrique (Kassam, Mustafa, 1982), et portées également par le mouvement paysan Bhoomi Sena en Inde (Rahman, 1981). **Ces expériences de RP dans les Suds pendant les années 1970-1980 ont par la suite essaimé ailleurs dans le monde**, y compris en Europe occidentale, au Canada, aux États-Unis et en Australie, grâce à des rencontres internationales et à la création de réseaux de recherche qui ont permis la circulation des approches théoriques et méthodologiques (Glassman, Erdem, 2014).

rassembler des expertises différentes pour construire de nouveaux récits nécessite de nouveaux équilibres entre acteur-ices du social-santé, de la culture, artistes, enseignant-es, chercheur-ses... une remise en question générale. La recherche collaborative², processus de croisement des savoirs, poursuit aussi cette ambition de plus de justice sociale. Mais pour l'ensemble de ces initiatives, la seule intention ne suffit pas. Pire, le côté « tendance » de la pratique comporte des risques d'aboutir à un véritable « marché de la participation »³ si on ne prête pas suffisamment attention à poser un cadre, à la fois sécurisé et sécurisant, pour toutes et tous et à interroger les effets de la participation sur les personnes y prenant part.

Recherches collaboratives, organisations de pairs et pratiques artistiques : trois manières différentes de donner voix aux savoirs expérientiels.

2. Nous faisons le choix de parler de « recherches collaboratives », du latin cum labore – travailler ensemble. D'un point de vue étymologique, le terme nous semble plus adéquat que celui de « recherches participatives », du latin participatio – prendre part.

3. C'est le cas avec certaines pratiques de démocratie participative, lire Mazeaux & Nonjon, 2018.

descendant et coupé des réalités vécues [qui] donne lieu non seulement à une production scientifique partielle, mais également à un défaut de connaissances dans la définition et la mise en œuvre des politiques publiques » (Carrel, Bucolo, de Laat, 2023). L'idée n'est pas de produire du savoir « **sur** » les personnes ou groupes sociaux, mais « **avec** » elles/eux. Les protagonistes deviennent alors **co-chercheurs-ses**, avec pour ambition de participer activement à toutes les étapes nécessaires au bon déroulé d'une recherche. En pratique, mettre en place une posture de méthodologie éthique et épistémologique radicale demande du temps et des balises claires permettant, autant que faire se peut, de **ne pas rejouer les rapports de domination** par ailleurs bien présents dans toutes les couches de la société (lire p.45).

Dans les usages, la notion de recherche collaborative, terme très en vogue actuellement, est parfois utilisée pour décrire des processus de recherche qui restent, en réalité, assez traditionnels. Conduire un entretien ou avoir recours à l'observation participante⁵ suffisent à certain-es pour qualifier leurs méthodes de collaboratives. Ces techniques produisent des bénéfices inégaux. Que retire une personne acceptant de répondre à un questionnaire ? Ou de partager ses réflexions sur certains phénomènes sociétaux ? Ces méthodes, qualifiées de **pratiques extractivistes** (Godrie, 2021) **utilisent le savoir des personnes concernées sans qu'elles puissent bénéficier de retombées positives et concrètes sur leurs reven-**

5. Georges Lapassade, professeur en sciences de l'éducation, Université Paris-VIII, définit la pratique de l'observation participante comme suit : « Tout au long du travail de terrain, l'observateur participant, tout en prenant part à la vie collective de ceux qu'il observe, s'occupe essentiellement de regarder, d'écouter et de converser avec les gens, de collecter et de réunir des informations ».



dications et conditions d'existence (Bottero, Lelubre, 2025). La simple volonté de réunir différents types de savoirs autour d'une table est insuffisante. Penser les conditions d'émergence du savoir et la manière de les valoriser, en leur accordant la même légitimité dans le processus de recherche, est essentiel. Faire de la recherche collaborative, c'est adhérer aux principes de **pluralisme épistémique**, soit le fait de considérer que **certains phénomènes ne peuvent être entièrement expliqués par une théorie unique ou entièrement étudiés selon une approche unique**, et cela nécessite donc que différents points de vue et méthodes soient intégrés en vue d'en obtenir une description complète (Kellert, Longino & Water, 2006).

LA PLACE DU/DE LA CHERCHEUR-SE : UNE POSITION SURPLOMBANTE

La notion d'expertise, dans l'imaginaire collectif vient plus souvent d'un savoir froid (académique) que d'un savoir chaud (situation vécue). On juge expert-e une personne ayant pris du recul face à son objet de recherche, revendiquant un point de vue objectif, condition *sine qua non* pour pouvoir poser une analyse. **La notion d'objectivité est largement remise en question ces dernières années**, une partie des chercheur-ses assumant le point de vue situé que tout un chacun-e porte sur les phénomènes sociaux et la société en général. Il s'agit de clarifier la position à partir de laquelle partent les questionnements et les analyses plutôt que de tenter de la masquer à tout prix. Si les chercheur-ses sont souvent dépeint-es comme des individus dont le succès viendrait de caractéristiques individuelles (intelligence, force de travail, volonté, passion ...), P. Barbier, B. Fusulier et H. Pawelec dé-

montrent le contraire dans un article publié en 2017. Ils/elles présentent l'origine sociale des chercheur-ses ayant obtenu un mandat définitif par le Fonds National de la Recherche Scientifique en Belgique (FNRS), selon le plus haut diplôme obtenu par les parents ainsi que par une mesure de la perception subjective de leur milieu familial. Dans l'échantillon analysé, « *la majorité des répondants (58 %) ont au moins un parent avec un diplôme universitaire de deuxième cycle ou plus. De même, 61 % déclarent provenir d'un milieu culturel favorisé ou très favorisé et 46 % d'un milieu socioéconomique favorisé ou très favorisé* »⁶.

L'origine socio-économique n'est qu'un des critères qui peut expliquer le peu de diversité de profils dans le monde de la recherche. C'est pourtant un critère parlant. Produire du savoir académique reste l'apanage de quelques-un-es. Tout le monde n'a pas les mêmes chances de devenir chercheur-se, peu importe sa détermination. Dans l'imaginaire collectif, le savoir vient principalement de la réussite dans les études et repose sur des principes méritocratiques. Cela peut expliquer pourquoi **le savoir académique s'installe comme seul savoir valide** et les autres types, notamment le savoir professionnel et le savoir expérientiel, se trouvent relégués au rang de savoirs subsidiaires.

LES SAVOIRS EXPÉRIENTIELS CONSIDÉRÉS COMME DES SOUS-SAVOIRS

La question de la recherche collaborative est intrinsèquement liée à la reconnaissance des savoirs expérientiels. Un terme qui peut sembler flou, car

6. Barbier, Pascal ; Fusulier, Bernard ; Pawelec, Hanna. L'obtention d'un poste définitif dans la recherche fondamentale : à l'intersection du genre, de l'origine sociale et de la relation travail/famille. La Revue des droits de l'homme (2017) <http://hdl.handle.net/2078.1/193138>

il y a autant de vécus que de manières de voir le monde, de la même manière que les termes de pair-aidant-es, expert-es de vécu, ... (voir enquête 1) On peut rapprocher les savoirs expérientiels des « **savoirs militants** », définis comme l'ensemble des savoirs que possède un groupe opprimé et qui lui permet d'agir pour essayer de transformer collectivement sa situation sociale (Pereira, 2023). Les personnes porteuses du savoir d'expérience sont souvent des personnes éloignées des espaces décisionnels. Dans l'édiction des politiques publiques, leur parole et leurs connaissances sont soit absentes, soit dévalorisées.

Comme l'explique Elizabeth Fricker, **la dévalorisation des savoirs expérientiels prend racine dans les injustices épistémiques.** C'est le fait, pour un individu ou un groupe d'individus, de subir une injustice quand ses capacités de connaître ou de transmettre le savoir sont déniées ou empêchées. Elle distingue deux types d'injustice : **testimonial et herméneutique.** Pascal Hengel les résume comme telles : « *La première se produit lorsqu'un témoignage est considéré comme manquant de crédibilité ou lorsqu'un témoin n'est pas cru en raison de sa position sociale, de ses origines, de son sexe ou toute autre propriété indépendante de sa fiabilité comme témoin. [...] L'injustice herméneutique, survient quand un individu n'a pas accès aux ressources conceptuelles qui lui permettraient de comprendre sa situation. L'exemple que donne Fricker de cette injustice est celui d'une jeune fille qui ne se rend pas compte qu'elle est victime de harcèlement sexuel parce qu'elle ne dispose pas de ce concept et n'a pas les moyens de décrire ce qui lui arrive* ».



Recherche collaborative : Les sciences sociales sont mortes, vive les sciences sociales !

La recherche collaborative refuse la recherche qualitative traditionnelle comme seule garante du cadre et de la méthode. A partir de là, toute une série d'initiatives se déploient, souvent basées sur la méthode du « **croisement des savoirs** », expérimenté par ATD Quart Monde. Des balises, des chartes, des enseignements tirés de ces expériences foisonnent afin de dépasser les écueils de la recherche empirique. En voici 2 exemples.

Les chartes ci-dessous ont été rédigées lors de l'Espace Collaboratif, un espace de réflexion épistémologique sur la pluralité des savoirs, associant chercheur-es, praticien-nes et personnes ayant l'expérience de la pauvreté, et mobilise des processus d'apprentissage et de réflexion collectifs fondés sur le croisement des savoirs. Pour en savoir plus, Lire l'article « Pour un croisement des savoirs radical » de M. Carrel, E. Buccolo & M. De Laat, 2023.

Les sept conditions de la co-production

- Prendre en compte les rapports de domination
- Poser un cadre qui sécurise et qui est capable d'évoluer
- Construire le respect et la confiance: une responsabilité des co-chercheurs et de l'équipe d'animation
- Accueillir les émotions et en faire des sources de connaissance
- On a besoin du savoir de tous, pas seulement de celui des plus défavorisés: pas de condescendance!
- La co-écriture pour garantir le respect de la pensée de chacun
- Aller jusqu'à activer les résultats ensemble

Les neuf critères de validation

Qui a participé à la recherche ?

- Représentativité de chaque milieu
- Être allé à la recherche des personnes les plus éloignées

Comment a été faite la recherche ?

- Présence et égalité de tous les acteurs à toutes les étapes de la recherche
- Évolution des questions de recherche
- Se retrouver tous et toutes dans le résultat (qui peut être un désaccord) – éviter l'appropriation et faire en sorte que tout le monde se saisisse des résultats

Quels sont les effets et résultats de la recherche ?

- Transformation de tous les participants avec un développement du pouvoir d'agir (et pas seulement les publics minorisés, victimes d'injustices épistémiques)
- Transformation de la société
- Pas d'aggravation des exclusions

Production de nouvelles connaissances

PENSER LA COMPLÉMENTARITÉ DES DIFFÉRENTS SAVOIRS VIA ATD QUART MONDE

Si la reconnaissance des différents types de savoirs ne va pas de soi, comment dès lors, la faire advenir ? Dès les années 1980, Joseph Wresinski, fondateur du mouvement ATD Quart Monde⁷, exprimait l'idée d'une méthode que l'on appelle aujourd'hui le « **croisement des savoirs** ». Une démarche de co-construction du savoir qui part du principe que **la compréhension de phénomènes sociaux comme la pauvreté doit passer par la confrontation et par la mise en commun de ces savoirs.** L'une des ambitions de cette méthode est de travailler sur les représentations de chacun-e, afin de permettre un véritable dialogue entre les différents points de vue. Le philosophe José Medina, parle de « *frictions épistémiques* », soit la rencontre avec la pensée d'autrui comme une tentative de comprendre l'autre dans ses différences et comme un bouleversement de nos propres croyances.

Pour ATD Quart Monde, **le croisement des savoirs ne peut advenir que lorsque certaines conditions sont respectées** comme notamment l'instauration de « *groupe de pairs* » : ce type de groupe non-mixte - ayant une appartenance et une expérience commune - « *permet de clarifier ses idées, d'oser exprimer un désaccord, de marquer un temps de réflexion, d'exprimer ses émotions, de stabiliser ses propos et de créer un savoir collectif de son milieu (passage du « je » au « nous ») avant de se confronter aux autres groupes* » (Carrel,

7. Créé en 1957 d'abord sous le nom de « Aide à Toute Détresse », le mouvement international ATD Quart Monde entend rassembler celles et ceux qui veulent s'engager pour mettre fin à l'extrême pauvreté et construire une société plus juste.



Bucolo, de Laat, 2023). Afin de ne pas reproduire les rapports de domination et d'inégalités qui peuvent continuer à exister au sein même des groupes, **la régulation du processus de croisement des savoirs est assurée par une équipe d'animation tripartite, représentant-e des trois types de savoirs** autour de la table. Il en est de même pour le comité pédagogique de la recherche encadrant le processus.

FAIRE ADVENIR LES RÉSULTATS, ÉVITER L'ILLUSION DE TRANSFORMATION SOCIÉTALE

L'intégration des savoirs expérimentiels dans les processus de recherche a des effets sur tous les groupes en présence. Cependant, une attention particulière doit être portée aux personnes marginalisées, habituées à l'absence de considération quant à leurs savoirs d'expérience et aux stigmates que leur renvoie la société de manière générale. Marion Carrel est sociologue et a collaboré avec ATD Quart Monde de 2017 à 2022, dans le cadre d'une enquête collective sur les enjeux épistémologiques, éthiques et méthodologiques des recherches participatives en croisement des savoirs avec les personnes en situation de pauvreté. Elle a coordonné la gestion de cet espace collaboratif ainsi que la partie académique de l'équipe. Afin de prévenir les phénomènes d'invisibilisation et éviter que la participation ne se résume à une simple présence physique, elle invite à **rendre effectifs des « artefacts d'égalité »**. Ces derniers peuvent concerner **« le statut des personnes et leur format de participation** (par exemple, en rémunérant les « profanes » ou en les invitant en tant que membres de groupes de pairs), **l'animation** (par exemple,

en évitant les sigles, en diversifiant les supports tels que la vidéo ou le récit, en alternant des temps en groupes et en plénières) ou encore **le pilotage** (par exemple, en veillant à expliciter le rapport à la décision et l'attention portée aux dimensions de pouvoir et d'égalité » (Carrel, 2024).

La recherche collaborative est un processus qui se veut émancipateur à travers notamment **une participation de tous les groupes aux différents moments de la recherche**, de la construction de la problématique (analyse des données, construction de l'interprétation des faits) jusqu'à la diffusion des résultats. Pour ne pas reproduire des mécanismes de participation prétexte ou d'instrumentalisation de la parole, une attention toute particulière est donnée à la phase de résultats : **les conditions pour que cette parole aboutisse sur de réels changements sont-elles réunies ?** Dans le processus de croisement des savoirs, il est essentiel de construire les conditions qui permettent à chaque personne de s'approprier les résultats de la recherche pour les communiquer dans ses milieux d'appartenance. Et ce, dès le début de la recherche ! Dans un article sur les pratiques de démocratie participative en santé mentale, Céline Letailleur, paire ingénieure de recherche, questionne l'institutionnalisation des pratiques de participation. Pour elle, **les méthodes de démocratie participative assignent les participant-es à la place de « bon élève », de « bon usager » et tendent à étouffer les critiques.** Elle invite à questionner la citoyenneté et la revendication des droits dans ces processus. Le but : **« transformer l'ordre social existant ; ce qui nécessite de ne pas être entièrement capté par l'institution et d'entrer dans un rapport de force tout en tentant de trouver des ponts collaboratifs, coopératifs, partenariaux pour de véritables changements de société en vue d'améliorer les conditions de vie des personnes directement concernées et de défendre leurs droits »**.

Dans le champ des sciences sociales, si les chercheur-ses sont ouvert-es à ces processus de recherche collaborative, nombre d'entre elles/eux **se heurtent à l'institution conservatrice qu'est l'Université.** L'innovation, d'apparence encouragée, s'inscrit dans des cadres stricts à partir desquels il est difficile de faire entendre l'importance d'apporter des changements sur la méthode. Pour Stéphane Rullac, la tendance serait de dire que la recherche collaborative s'inscrit en rupture avec les méthodes enseignées à l'université : **« Premièrement, c'est faux ! Et comme on se dit radicalement nouveau, les anciens nous renvoient que si l'on s'inscrit volontairement en dehors des cadres, nous nous excluons nous-mêmes. Cela crée un front dans lequel la recherche collaborative est perdante ».** **La recherche collaborative invite à accepter que les chercheur-ses n'aient pas le monopole du savoir. Pour se réinventer, ces démarches se déploient souvent via des structures associatives, comme pour le Centre de recherches de Bruxelles sur les inégalités sociales (CREBIS).** Si cela permet plus de souplesse dans la posture éthique et épistémologique des chercheurs-ses, la question de la pérennité des financements est centrale et peut prendre une (trop) grande part de temps de travail. **Dernier défi et non des moindres** : faire comprendre l'importance de financer une méthode qui implique du temps de construction entre toutes les parties concernées par la question de recherche, et ce, à toutes les différentes étapes (Bottero, Lelubre, 2025). Condition incontournable pour que les personnes les plus éloignées des sphères de décisions passent d'« objets » d'étude à sujets à part entière. Et qu'une transformation de la société puisse se mettre réellement en marche.



MANIFESTE Pour une prise de parole émancipatrice

Ce manifeste est issu de journées internationales de partage d'expériences et de réflexions sur le thème « Prendre et donner la parole dans le social, la santé et l'éducation pour une prise de parole émancipatrice » (Bruxelles, 22 et 23 juin 2023). Ce manifeste est une des retombées de ces journées. Il énonce des points d'attention, qui n'ont pas valeur de règles de fonctionnement. Un des usages possibles du manifeste est d'initier des échanges entre personnes accompagnées et institutions (sociales, sanitaires, scolaires) sur ces points d'attention ainsi que sur les conditions éthiques et politiques à mettre en œuvre pour favoriser leur application. Plus de trente personnes en provenance des milieux universitaires, associatifs et institutionnels ont participé aux échanges et contribué à ce manifeste qui a été mis en forme par Maryvonne Charmillot, Baptiste Godrie, Jacques Moriau et Olivia Vernay. Les sept conditions de la co-production

- 1. AMÉNAGER LES CONDITIONS QUI AUTORISENT LA PRISE DE PAROLE**
Parler ne va pas de soi : il faut se sentir en sécurité, écouté-e, cru-e et en confiance.
- 2. ACCORDER UNE PLACE À LA PAROLE PERSONNELLE AVANT LA PAROLE INSTITUTIONNELLE**
S'adresser à la personne dans sa globalité et pas seulement à son identité d'usagère, de bénéficiaire, de demandeuse de services, de personne avec des « problèmes ».
- 3. PRENDRE LA PAROLE POUR EXISTER**
La parole peut être revendicative, et permettre l'expression des forces, des besoins autant que des limites. En brisant le silence, la parole peut être libératrice et sauver des vies.
- 4. REFUSER DE PRENDRE LA PAROLE POUR RÉSISTER**
Une personne peut souhaiter ne pas prendre la parole qu'on lui donne. Se taire est parfois un acte d'affirmation ou de lutte face à l'injonction de parler.
- 5. FAVORISER LA PAROLE SANS EXPOSER À DES CONSÉQUENCES NÉFASTES**
Une personne doit avoir la possibilité de dire ce que les institutions font à sa vie sans que cette prise de parole ne se retourne contre elle et ne la discrédite.
- 6. DONNER LA PAROLE SANS LA TRAVESTIR NI LA VOLER**
Déposséder une personne qui parle, instrumentaliser sa parole sont des actes de pouvoir qui peuvent être vécus violemment.
- 7. DONNER LA PAROLE SANS IMPOSER LES SOLUTIONS AUX PROBLÈMES QU'ELLE RÉVÈLE**
Ce n'est pas parce qu'une personne nous confie un problème qu'elle vit, qu'on a la solution à son problème et qu'on doit la lui imposer.
- 8. PARLER SANS MOT, C'EST AUSSI FAIRE ENTENDRE SA VOIX**
Les moyens de s'exprimer ne s'arrêtent pas au langage verbal : le dessin, la photographie, la sculpture, le collage, etc. sont autant de moyens de faire porter sa voix.
- 9. COMPRENDRE QUE LA PAROLE A TOUJOURS UN SENS POUR LA PERSONNE QUI L'EXPRIME MÊME SI CELUI-CI NOUS ÉCHAPPE**
Aller à la rencontre de l'expérience d'autrui, dépasser ses préjugés favorise cette compréhension.
- 10. GARDER DES TRACES DE LA PAROLE POUR LA FAIRE EXISTER**
Conserver la parole d'une personne pour éviter que celle-ci ne répète continuellement son histoire. Mais ne jamais l'utiliser ou la transmettre sans l'accord de celui qui la confie